



RAPPORT D'ACTIVITÉS

1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018

Fonds de développement
des territoires



MISE EN CONTEXTE

Fonds de développement du territoire 2017-2018

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement du territoire (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Bécancour et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Il remplacera divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et deviendra une seule enveloppe régionale.

La municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité permettant de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu des résidents. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

Les 12 municipalités sont :

Bécancour, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Sylvère

PRIORITÉS D'INTERVENTION

Fonds de développement du territoire 2017-2018

Mesures de développement local et régional	Priorités d'intervention
<p>a) La réalisation de ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des éléments du plan d'action du Plan de développement de la zone agricole (PDZA); • Mettre à jour le système d'information géographique de la MRC; • Assurer le respect du schéma d'aménagement et de développement révisé.
<p>b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En matière de sécurité incendie, l'accompagnement des municipalités dans le renouvellement du schéma de couverture de risques en sécurité incendie; • Maintenir les interventions courantes avec les intervenants locaux et régionaux dans le domaine de la culture; • Assurer un soutien et un accompagnement; • Élaborer un plan de sécurité civile; • Favoriser la mise en place de la fibre optique.
<p>c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les investissements et la création d'emplois dans la MRC; • Promouvoir l'entrepreneuriat pour assurer l'avenir économique de la MRC.
<p>d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une politique visant le développement des collectivités; • Maintenir les enveloppes dédiées aux municipalités pour les projets de développement; • Maintenir l'enveloppe destinée aux projets spéciaux pour assurer le support au dynamisme local.
<p>e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer, en tant que fiduciaire, à une entente en développement culturel; • Participer, en tant que fiduciaire, à une entente en développement agroalimentaire.
<p>f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des politiques culturelles et des aînés; • Maintenir et améliorer l'offre en transport des personnes; • Maintenir le soutien aux projets à portée locale et territoriale.

RÉPARTITION

Fonds de développement du territoire 2017-2018

En 2017, la MRC de Bécancour a bénéficié d'un montant totalisant 769 018 \$. Elle a engagé un montant de **491 528 \$** qui a été réparti dans trois secteurs d'activités. Les pages suivantes présenteront le bilan pour chacun des secteurs.

Voici le tableau qui présente les trois secteurs, ainsi que les montants qui leur ont été alloués pour 2017 :



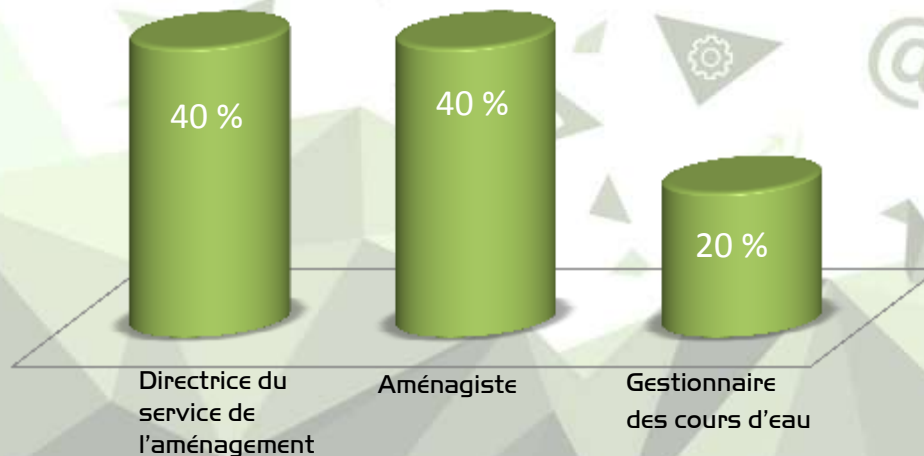
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fonds de développement du territoire 2017-2018

Un montant de **88 550 \$** a été alloué au fonctionnement de la MRC.

Ce montant est égal au montant que la MRC percevait dans le cadre du programme d'aide financière aux MRC du MAMOT.

Le montant du FDT est investi dans le département d'aménagement et a été réparti de la façon suivante :



Voici les principaux projets réalisés avec la portion du FDT :

1. Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et du règlement de contrôle intérimaire (RCI)
 - a. Dérogations en zone inondable.
 - b. Identification d'une affectation « conservation ».
 - c. Modification de périmètres urbains.
 - d. Plan de développement et de conservation (préliminaire).
2. Modification des règlements d'urbanisme et analyse de conformité
 - a. Concordance et modification à l'initiative d'une municipalité.
3. Gestion des cours d'eau.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

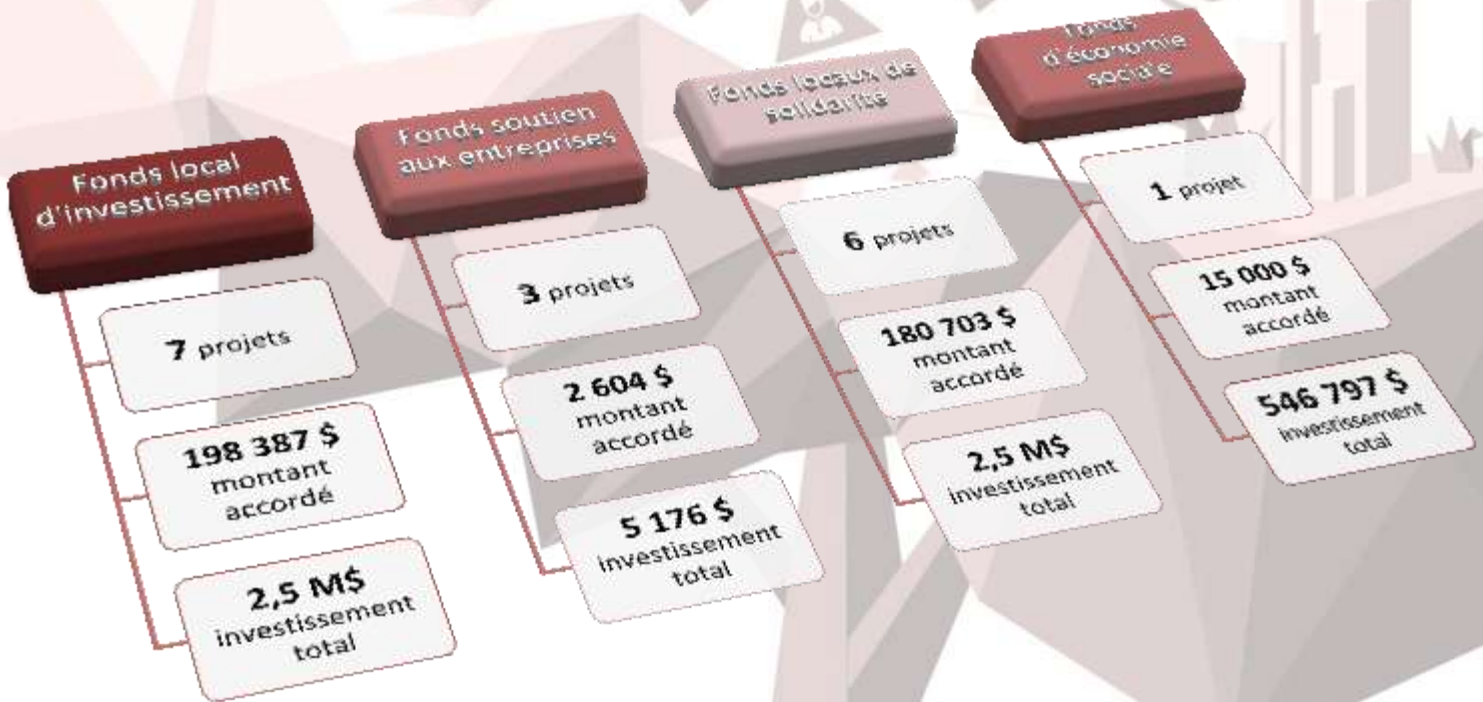
Fonds de développement du territoire 2017-2018

La MRC de Bécancour a mandaté le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour pour la gestion du développement économique de tout le territoire.



Un montant de **139 697 \$** a été alloué au développement économique. Il a été investi à 100 % dans le soutien technique.

En 2017, le CLD a utilisé le solde de ses fonds de l'année précédente pour soutenir les projets de développement. Voici le bilan du développement économique pour 2017 :



Voici la liste des entreprises qui ont bénéficié d'un programme de financement en 2017 :

- > Centre de la Biodiversité du Québec
- > Cliptel 2.0 Inc.
- > Coopérative de solidarité du Marché Godefroy
- > Ferme Trotteuse (La)
- > François Chauvette
- > Maison de Bibi (La)
- > Métaux DMS inc.
- > Mircobrasserie Ô Quai des Brasseurs
- > Oxycoupe Métal inc.
- > Remorquage Montpas Inc.
- > Sur L'eau

Note : Une entreprise peut obtenir une aide financière dans plusieurs programmes pour son projet.

DÉVELOPPEMENT DES MUNICIPALITÉS

Fonds de développement du territoire 2017-2018

Un montant de **263 281 \$** a été investi dans **17 projets** qui représentent un investissement total de **883 940 \$**. Les montants qui ont été attribués ont été basés sur la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

Bilan des projets soutenus en 2017 :

Développement des milieux de vie

Projets	Municipalités	Investissement total (\$)	Contribution FDT (\$)
Revitalisation parc école Despins – phase 2	Bécancour	126 410	12 117
Parc école Terre-des-jeunes	Bécancour	95 663	10 743
Aménagement d'une aire de jeux	Bécancour	102 621	40 000
Projet MSP	Bécancour	10 000	10 000
Accueil et intégration solidaire	Fortierville et Sainte-Françoise	30 000	30 000
Toilettes handicapées pour la salle multifonctionnelle	Lemieux	29 243	23 395
Parcours santé	Sainte-Cécile-de-Lévrard	35 017	7 357
Affiche en l'honneur de Pierre Demers	Saint-Pierre-les-Becquets	1 926	1 540
Salle d'entraînement caméra et cartes à puce	Saint-Pierre-les-Becquets	3 758	3 006
Quote-part Tourisme	Saint-Pierre-les-Becquets	10 499	8 399
Réparation et mise aux normes	Saint-Sylvère	8 000	6 400
11		453 137	152 957

Développement des entreprises

Projets	Municipalités	Investissement total (\$)	Contribution FDT (\$)
Agrandissement du bâtiment des services et consolidation des services	Bécancour	130 117	36 000
Amélioration hospitalité des lieux	Bécancour	84 601	19 000
Amélioration du dépanneur	Sainte-Cécile-de-Lévrard	37 000	15 000
3		251 718	70 000

Autres

Projets	Municipalités	Investissement total (\$)	Contribution FDT (\$)
Parcours en patrimoine bâti	Bécancour	113 600	18 000
Plan directeur de verdissement	Deschailons-sur-Saint-Laurent	15 485	12 388
Entente de financement régionale pour la corporation DBCQ	MRC de Bécancour	50 000	9 936
3		179 085	40 324